

Recordkeeping Informatics for a Networked Age. Frank Upward, Barbara Reed, Gillian Oliver, and Johanne Evans. Clayton, Victoria: Monash University Publishing, 2018. xxv, 288 pp. ISBN 978-1925495881

SIHAM ALAOUI

Département des sciences historiques

Université Laval

La prolifération du numérique engendre des bouleversements majeurs qui nécessitent la révision des pratiques archivistiques. Les données ouvertes et massives, le web sémantique et l'infonuagique, entre autres, entraînent des enjeux légaux, éthiques et sociétaux liés à l'accessibilité de l'information et le maintien de sa sécurité. Ces problématiques amènent les spécialistes à revoir les méthodes et moyens mis à profit pour la gestion des documents d'archives numériques. C'est dans cette perspective que cet ouvrage s'inscrit. Paru en 2018, il aborde une nouvelle vision de la gestion documentaire à l'ère du numérique. Il se veut le fruit de la concertation des efforts d'un ensemble de professionnels et chercheurs en archivistique. Johanne Evans, professeure titulaire en gestion documentaire à l'Université Monash, s'intéresse au rôle des métadonnées dans la création, la gestion et l'exploitation des documents d'archives numériques dans une perspective sociale, informatique et communautaire. Barbara Reed est consultante en gestion documentaire. Elle a activement contribué à l'élaboration des normes australiennes sur la gestion des documents d'activité, la numérisation, les métadonnées de la gestion documentaire et bien d'autres. Gillian Oliver est professeure titulaire en gestion de l'information et directeur du Centre for Organisational and Social Informatics à l'Université Monash. Elle est active

dans le domaine de la gestion de l'information au Royaume Uni, en Allemagne, et en Nouvelle Zélande. Enfin, Frank Upward a œuvré en tant qu'archiviste et gestionnaire de l'information avant d'être désigné comme professeur à l'Université Monash où il enseigne une grande variété de cours. Il est connu pour sa contribution singulière à l'élaboration du modèle du *records continuum*.

L'ouvrage est structuré en dix chapitres. Les auteurs y abordent l'approche du *Recordkeeping Informatics* en tant que conception émergente de la gestion documentaire à l'ère du numérique. Une telle vision commande une revisite des procédures et dispositifs traditionnels liés à la création, la gestion, la conservation, la diffusion et l'exploitation des documents d'archives numériques. Elle induit aussi une redéfinition des rôles des professionnels de l'information, tant dans la sphère institutionnelle que sociétale.

Les pratiques archivistiques actuelles subissent des mutations marquantes dans un contexte caractérisé par la transition vers le numérique. En raison des enjeux engendrés par le web sémantique, les données massives et ouvertes, l'émergence de la dimension participative de l'archivistique, etc., il s'avère nécessaire de repenser la gestion documentaire en tant que levier à la stabilité sociale et à la gouvernance des organisations. En effet, l'information documentaire est une structure de pouvoir qui sert à réglementer les relations entre les individus et à soutenir les processus organisationnels. Abordée par les auteurs à la lumière de la théorie d'Anthony Giddens,¹ cette structuration génère des interdépendances entre les acteurs sociaux, les processus d'affaires et les dispositifs technologiques. La théorie sociale de l'acteur-réseau vient nuancer l'analyse de ces interactions, en mettant en lumière les différentes formes de médiations de ces acteurs avec les schèmes interprétatifs collectivement partagés d'une part, et avec les particularités des systèmes d'information organisationnels d'autre part.

L'archivistique, dans sa dimension théorique et pratique, a subi des changements au cours du 20^{ème} siècle, notamment quant à la conception du rôle des documents d'archives dans la sphère institutionnelle et sociétale. Le *Recordkeeping Informatics* vient incarner encore plus les manifestations de la transition de l'environnement analogique vers le numérique. Cette approche combine trois facettes importantes, soit 1) la culture informationnelle, 2) la gestion documentaire et sa relation avec les processus d'affaires, et 3) l'accès à l'information.

1 Anthony Giddens, *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration* (Paris: Presses Universitaires de France, 1987).

La culture informationnelle est un levier au déploiement du *Recordkeeping Informatics*. Elle correspond aux valeurs, aux croyances, et aux pratiques liées à la création, à la gestion, et au partage de l'information dans un cadre organisationnel. Elle est abordée dans cet ouvrage sur la base du modèle de la culture organisationnelle d'Edgar Schein,² et ce, allant du niveau visible à celui le plus invisible, le moins conscient.

Pour ce qui est de la gestion documentaire et son lien avec les processus d'affaires organisationnels, l'établissement du lien entre les agents, les actions, les processus de consignation (i.e. l'inscription), et les processus d'affaires apparaît de plus en plus problématique avec l'accentuation des enjeux du numérique. Cela est expliqué à la lumière de la théorie de structuration de Giddens, dans la mesure où les actions influenceraient les structures par leur contribution à la création des documents d'archives, et ces derniers, à leur tour, orienteraient les actions et soutiendraient leur accomplissement dans un cadre spatiotemporel donné. Comme cette double structuration garantit l'intelligibilité des documents d'archives numériques, ces objets qui deviennent désormais faciles à agréger et dont l'interprétabilité est vulnérable en raison de la dynamique des contenus, la définition du lien entre les agents, les processus d'affaires, et les documents d'archives est une base pour l'optimisation de la gestion documentaire.

L'accès à l'information est aussi polémique dans le contexte documentaire numérique, vu les enjeux liés aux fausses manipulations et aux falsifications. Différents aspects juridiques et normatifs régissant l'accès à l'information et aux documents d'archives sont nuancés par les auteurs. Sur le plan organisationnel, l'adoption des mesures ayant trait à la sécurité de l'information n'est pas seulement une affaire technologique, d'autant plus qu'elle relève de la culture informationnelle.

Les aspects de la provenance, de l'évaluation et de la conservation gagneraient à être revus à l'ère du numérique. Le principe de provenance (i.e. dimension de la création) est remis en question dans la mesure où l'organisation physique des documents d'archives n'est plus valide dans le monde documentaire numérique, d'où le non-respect de l'ordre original. Pour l'évaluation des archives, l'usage des applications web dicte une réinvention des outils utilisés à cette fin, soit les calendriers de conservation. Les mesures de conservation doivent aussi être constamment contrôlées et mises à jour, vu la nature instable des documents d'archives numériques. Les métadonnées permettent de pallier en partie les

2 Edgar H. Schein, *Organizational Culture and Leadership* (Hoboken, NJ: John Wiley and Sons, Inc., 2004).

risques liés à ces processus archivistiques : elles documentent le contexte de création en établissant le lien entre le créateur et ses documents d'archives, facilitent les opérations de l'évaluation et soutiennent la conservation pérenne des documents d'archives numériques.

Le numérique et les changements qu'il engendre nécessitent la révision du modèle du *records continuum*. S'inspirant des postulats de la théorie de structuration de Giddens, le modèle australien a été révisé à partir d'un ensemble de perspectives : la perspective de gestion documentaire, celle de la publication, celle du patrimoine culturel ainsi que celle liée à la modélisation des données dans une logique de l'exploitation des systèmes d'information.

Les métadonnées jouent un rôle prépondérant dans la garantie de l'intelligibilité des documents d'archives numériques et leur restitution en cas de perte, étant donné le caractère éphémère des traces des transactions numériques. Elles définissent le document et sont plus importantes que le contenu de celui-ci. Dans un objectif de bien assimiler leur rôle, une modélisation d'un schéma de métadonnées représentant le lien entre les processus d'affaires, les documents d'archives et les créateurs a été faite sur la base de la norme *ISO 23081 – Métadonnées sur les enregistrements*. Avec la surabondance des documents numériques, des questionnements émergent quant à la définition des pratiques de gestion de ces métadonnées : quels types de métadonnées inclure pour garantir la restitution du document d'archives ? Quels sont les rôles et responsabilités des professionnels dans l'élaboration des schémas métadonnées ? Les réponses à telles questions sont exposées avec des exemples concrets.

Le numérique implique aussi la nécessité de repenser les pratiques des professionnels de l'information. Ces derniers doivent désormais faire preuve d'une multidisciplinarité leur permettant de mieux s'adapter à la nouvelle réalité numérique, notamment face à la prolifération des données massives et ouvertes, à l'infonuagique et aux contraintes ayant trait à la sécurité de l'information. Ces professionnels doivent posséder des compétences à la fois d'ordre cognitif, social, et technique, puisque la gestion documentaire n'est plus perçue dans son image traditionnelle : elle met à profit des dispositifs technologiques évolutifs qui possèdent une double dimension, soit celle orientée vers les processus organisationnels internes, ainsi que celle axée sur les acteurs organisationnels internes, et les acteurs sociaux en général.

L'instauration des pratiques des *Recordkeeping Informatics* nécessite une bonne mobilisation des éléments sous-tendant les trois facettes d'une telle approche. En outre, avec le développement des pratiques de gestion documentaire numérique,

plusieurs professions voient le jour, des compétences récentes s'imposent pour les professionnels de l'information et de nouvelles dimensions éthiques orchestrent l'exercice de la profession. D'un point de vue technico-managérial, les infrastructures technologiques de type documentaire doivent être plus sociales, plus conviviales, et interactives afin d'être mieux orientées vers les utilisateurs. Enfin, il n'existe pas qu'une seule façon d'implanter les pratiques de gestion documentaire numérique, mais cela dépend de la nature des processus d'affaires et des pratiques communicationnelles qui encadrent le fonctionnement de l'organisation.

Cet ouvrage se veut le fruit de la contribution d'un ensemble d'auteurs spécialistes en archivistique et s'inscrit dans la continuité des débats sur la gestion documentaire et ses enjeux polémiques à l'ère numérique. Les sujets abordés rejoignent ce qui a été débattu dans la seconde édition de l'ouvrage *Currents of Archival Thinking*,³ également rédigé par un ensemble de spécialistes qui se positionnent dans une perspective similaire à celle présentée dans le présent ouvrage. Une nouvelle conception de la gestion documentaire à l'ère du numérique a été formalisée, en esquissant les facettes à prendre en compte pour une gestion efficace des documents d'archives dans une perspective organisationnelle. Cette formalisation a été désignée par le *Recordkeeping Informatics*, une expression que nous avons préféré garder en anglais vu qu'il n'en existe pas, jusqu'à présent, une traduction française officielle. Elle n'est finalement pas une nouveauté dans la discipline archivistique : les facettes qui la composent ont d'ores et déjà été étudiées par les chercheurs et praticiens en la matière. Il s'agit plutôt d'une mise en lien des aspects clé qui entourent la gestion documentaire dans un univers numérique, et ce, dans un cadre organisationnel dictant des normes et pratiques à suivre.

Côté théories et modèles, nous avons constaté la forte présence de la tradition australienne dans l'exposé des argumentaires sur la revisite des méthodes et approches de gestion documentaire à l'ère numérique. Mentionnons dans ce sens le modèle du *records continuum* qui est évoqué à plusieurs reprises à travers les différents chapitres de cet ouvrage. Sans surprise, les auteurs se positionnent dans la perspective documentaire individuelle, institutionnelle et sociétale décrite dans ce modèle. Avec le numérique, ce cadre conceptuel a été revisité

3 Heather MacNeil et Terry Eastwood, *Currents of Archival Thinking*, 2nd ed. (Santa Barbara, CA: Libraries Unlimited, 2017).

tout en y intégrant de nouveaux aspects technologiques issus de la théorie de l'acteur-réseau qui vient soutenir l'idée selon laquelle des dimensions inédites naissent suite à l'interaction homme-technologie. Cette relecture du modèle du *records continuum*, notamment de la perspective de la gestion documentaire dans le domaine des affaires, semble être un bon cadre pour assimiler les liens entre les activités et les documents générés par les acteurs en jeu. De surcroît, on note l'application de théories émergeant des domaines connexes à l'archivistique. Citons dans cette perspective, la fameuse théorie de structuration de Giddens. Ce cadre théorique a été mobilisé dans l'explication de l'avènement du numérique et comment il bouleverse les pratiques archivistiques analogiques. Cette théorie caractérise également la dimension du pouvoir que revêtent les archives dans la société, et comment elles aident à établir et à maintenir l'équilibre social en orchestrant les interactions entre les acteurs sociaux.

D'un point de vue normatif, des constats sont à souligner : la norme ISO 23081 pour la modélisation des métadonnées documentant le contexte de création des documents d'archives (i.e. lien entre le créateur, le processus d'affaires, et le document d'archives) a été mise en avant en tant que référentiel clé pour la modélisation des métadonnées. Or, il aurait été souhaitable que soit évoquée, en sus de cette norme, celle de *Records in Context* (RiC), conçue par le Conseil International des Archives pour la description des documents d'archives dans leur contexte de création et d'exploitation. Il aurait été pertinent d'explorer, au moins à titre d'amorce de réflexion, comment les bases de la RiC pourraient être appliquées dans le contexte d'affaires, et à quel point un tel cadre normatif pourrait soutenir l'approche du *Recordkeeping Informatics*, notamment en ce qui a trait aux liens entre la gestion documentaire et les processus d'affaires.

En somme, l'ouvrage possède une structure logique et équilibrée. Il présente un contenu d'actualité dans un langage simple et facile à assimiler par la communauté archivistique à l'échelle internationale (praticiens et théoriciens). C'est une bonne référence pour les spécialistes qui cherchent à s'informer davantage sur les enjeux que représente le numérique pour les pratiques archivistiques dans une dimension organisationnelle et sociétale.